

Votre partenaire d'annonces légales pour le Doubs & le Territoire de Belfort



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans:

Référence annonce : TCN121472, N°2025-8320 LA TERRE DE CHEZ NOUS Nom du support :

Département : 25

28/11/2025 Date de parution :

Objet: Enquêtes publiques / Enquête publique

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Le 24 Octobre 2025



La directrice,

COMMUNE DE BLAMONT

Enquête publique Modification n°01 du Plan Local d'Urbanisme

En application des dispositions de l'arrêté 2025-31 de M. le Maire de Blamont en date du 22 octobre 2025, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'enquête publique du 24 novembre 2025 au 23 décembre 2025 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public, soit : - Le lundi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h,

-Le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30,
- Les jeudi et vendredi : 10 h à 12 h. Monsieur René BAILLY a été désigné par le Tribunal Administratif de Besançon en qualité de Commissaire-enquêteur.

M. le Commissaire-enquêteur recevra en Mairie, les :

-Lundi 24 novembre 2025 de 16 h à 18 h - Samedi 13 décembre 2025 de 9 h à 12 h

-Mardi 23 décembre 2025 de 16 h à 18 h Pendant toute la durée de l'enquête publique un dossier sera déposé en mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance. Le dossier d'enquête publique sera

également disponible sur le site internet suivant : https://registre-dematerialise. fr/6533

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être déposées :

en mairie sur le registre d'enquête - sur le site : https://registre-demateria-lise.fr/6533

- par courrier postal en mairie à l'attention du commissaire-enquêteur - par courrier électronique : enquete-

publique-6533@registre-dematerialise.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consul-tés en mairie à l'issue de l'enquête. Le Maire, Serge DELFILS.

Société Comtoise d'Edition et d'Information s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans le support concerné.